Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260914-S04-BC-120-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/09/2026
Mise ne ligne le 17/09/2026

AVENANT N° 2 – INVESTISSEMENT - A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE DU 24 NOVEMBRE 2025

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Laval Agglomération
01 place du Général Ferrié – CS 60809, 53008 LAVAL CEDEX 9,53008 Laval Cedex
SIRET: 200 083 392 00015
Code APE : 8411Z
représentée par son Président, Monsieur Florian BERCAULT, en vertu d'une délibération du conseil communautaire du 04 mai 2026, dénommée ci-après "Laval Agglomération",

d'une part,

ET :

L'Office de Tourisme intercommunal de Laval Agglomération – Laval Tourisme, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 84 avenue Robert Buron, CS 70614, 53000 Laval
SIRET : 786 251 710 00046
représenté par son Président,
Ci-après désigné sous le terme "l'Office de Tourisme",

d'autre part,

En application des articles 5 et 6 de la convention d'objectifs et moyens pluriannuelle en date du 24 novembre 2025, le montant de la subvention attribuée par Laval Agglomération doit faire l'objet chaque année d'un avenant.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit

ARTICLE 1 – OBJET ET MISSIONS

Au titre de l'année 2026 et dans l'objectif de mettre en œuvre la stratégie territoriale en matière d'attractivité touristique et d'hospitalité, Laval Agglomération attribue à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, une subvention d'investissement de 200 000 euros.

Celle-ci se décompose comme il suit :

Refonte infrastructure réseau informatique Agglo	**23 500 €**	Sécurisation informatique optimisée
Camping Coupeau	**40 000 €**	Acquisition d'un dispositif de sécurisation des accès pour éviter les intrusions en dehors des horaires et périodes d'ouverture (caméras)
Développement du parc de Cycles de la HF	**16 000 €**	Acquisition de VAE à batterie "longue autonomie"
Aménager une aire de Camping-cars et de l'hébergement insolite à l'Est de Laval Agglomération	**5 000 €**	Etude de faisabilité d'une aire de Camping-cars sur Loiron et l'implantation de Lodges au plan d'eau d'Olivet/Le Genest
Aire de Camping-Cars de Changé	**95 000 €**	Réorganisation et réaménagement global de l'aire pour accueillir des cyclo itinérants et des camping-cars avec sanitaires
Centrale de réservation hébergements	**20 500 €**	Proposer aux organisateurs de manifestations une plate-forme de disponibilité et de réservation d'hébergements
TOTAL INVESTISSEMENT	**200 000 €**	

ARTICLE 2- VERSEMENT SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
Le versement de la subvention d'investissement interviendra sur production des justificatifs de factures acquittées.

ARTICLE 3
Les autres articles de la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle du 24 novembre 2025 restent inchangés.

Fait en 2 exemplaires originaux

A Laval, le

Le Président de Laval Agglomération,

Florian BERCAULT

Le Président de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération,